



Schick et la triple infortune

Je ne consacre qu'un espace restreint à ce pionnier de son temps, pour trois simples raisons :

- 1) Son histoire ne commença pas par une invention tracée sur une table à dessin, mais par un accident et par les épreuves d'un milieu minier et frontalier isolé.
- 2) Son premier succès commercial fut inspiré par le fusil, non par le rasoir. Le Magazine Repeating Razor emprunta son principe de chargement aux armes à répétition et à l'expérience militaire.
- 3) Le détail le plus curieux de tous : il finit par devenir citoyen canadien afin d'échapper à une enquête fiscale du Congrès américain, après avoir transféré une grande partie de sa fortune dans des sociétés holding aux Bahamas.

Monsieur Schick choisit de renoncer à sa nationalité américaine pour devenir canadien, se soustrayant ainsi à la portée d'une enquête du Congrès sur l'évasion et l'optimisation fiscales.

Il n'y a ici aucune origine noble à célébrer, ni aucune grande légende fondatrice au-delà des faits communément rapportés et replacés dans leur contexte par l'histoire.

Pourtant, un détail permet de comprendre pourquoi Jacob Schick ne devint jamais une figure plus grande que nature, ni au sein de la marque elle-même, ni dans le récit plus large qui entoure l'industrie du rasage.

Il transféra une grande partie de sa fortune dans un réseau de sociétés holding bahaméennes et devint finalement citoyen canadien naturalisé.

Je ne juge pas l'inventeur.

Je me contente de consigner les faits.

Gillette, Wilkinson et d'autres marques ont bâti leurs légendes autour de produits, de rituels et d'une mémoire institutionnelle.

Schick, en revanche, a laissé à la postérité une histoire centrée en grande partie sur l'homme lui-même.

C'est peut-être pour cela que l'on se souvient du rasoir plus que de son inventeur.

Ferdinando Frega